

**EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE TOUTES RACES**

**CACIB**  
de la F.C.I.

**LIMOGES**

**CACS**  
de la S.C.C.

**Samedi 8 et Dimanche 9 AVRIL 2017**

**PARC DES EXPOSITIONS DE LA BASTIDE, Boulevard Schuman (Parc chauffé)**

**Jugements à horaires : les horaires seront disponibles 10 jours avant l'exposition sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)  
les chiens devront être présents 1/2h avant l'heure prévue, et au plus tard à 11h30. Sortie libre après les jugements.**

**PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION**

	Adhérents ACTHV 2017
Pour le 1 <sup>er</sup> chien .....	43 € ..... 38,70 €
Pour le 2 <sup>e</sup> .....	38 € ..... 34,20 €
Pour le 3 <sup>e</sup> .....	34 € ..... 30,60 €
Pour le 4 <sup>e</sup> et les suivants .....	29 € ..... 26,10 €
Puppy/Baby (chacun) .....	30 € ..... 27,00 €
Vétérinaire .....	20 € ..... 18,00 €
Chien Ne Concourant pas .....	20 € ..... 18,00 €
Meute d'au moins 6 chiens (donnant droit à 6 engagements gratuits) .....	63 € ..... 56,70 €
Pour chacun des autres chiens engagés en individuelle .....	10 € ..... 9,00 €
Paire, Couple .....	10 €
Lot d'Affixe et Lot de Reproducteur .....	10 €
Carte d'accompagnateur .....	3 €
Confirmation seule (uniquement le vendredi 7 de 15 h à 17 h 30) .....	30 €
Réduction aux membres de l'A.C.T. Haute-Vienne ayant cotisé en 2015-2016-2017 .....	- 25 % sur tarif de base

**ATTENTION : cages en nombre limité**

**Confirmations seules uniquement le vendredi 7 avril de 15h à 17h30**

**L'EXPOSITION SE TIENDRA DANS LES HALLS. VASTES PARKINGS.**

*N.B. : la carte d'exposant est valable pour une seule personne. Au-delà, prendre une carte d'accompagnateur par personne (tarif 3 € avec l'engagement). L'engagement de 3 chiens et plus par le même propriétaire donne droit à une carte gratuite d'accompagnateur.  
Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse ainsi qu'une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de la 2<sup>e</sup> catégorie.*

**NOMBREUX PRIX :**

**aux 3 premières Meutes, aux 3 meilleurs Puppys, Jeunes, Vétérans,  
aux 3 meilleurs Lots de reproducteurs, aux 3 premiers Paire - Couple  
Coupe à chaque Baby et Puppy**

**Médaille d'or et Coupe à chaque Meilleur de Groupe**

**Prix à chaque Meilleur de Race**

**Coupe aux autres Meutes - Prix aux Jeunes Présentateurs**

**Souvenir à chaque exposant (à l'entrée)**

**JURY PRESSENTI**

*La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.*

**Samedi 8 avril 2017**

**1<sup>er</sup> GROUPE**

Berger Allemand, Berger des Pyrénées, Berger de Beauce .....	M. Morbelli
<b>SPECIALE BERGER BLANC SUISSE</b> .....	M. Griol
<b>SPECIALE CAMILA (Berger Portugais, Berger de Majorque, Barbado de Terceira),</b>	
<b>CHIEN LOUP TCHÉCOSLOVAQUE</b> (race invitée), Bouvier d'Australie, Schipperke .....	M. Chapiro
<b>SPECIALE COLLEY POIL LONG, SPECIALE COLLEY POIL COURT,</b>	
Berger Polonais Niziny, Colley Barbu, Shetland .....	M. Lalanee de Jonquel
Berger Australien .....	Mme Blusseau Bourcier
<b>SPECIALE BERGER BELGE</b> .....	Mme Varlet/Mme Stern Hanf (NL)
Welsh Corgi Pembroke, Welsh Corgi Cardigan, Schapendoes, Berger Hollandais, Chien Loup de Sarloos, Slovenky Cuvac .....	M. Barenne
Berger de Picardie, Border Collie, Puli, Australien Stumpy Tail Cattle Dog, Berger Polonais de Podhale, Berger de Russie Méridionale, Berger de Brie, Chien de Berger des Carpates, Kelpie, Bouvier des Flandres, Bouvier des Ardennes, Bobtail et autres races du groupe .....	M. Karcher

**3<sup>e</sup> GROUPE**

<b>SPECIALE BULL TERRIER &amp; MINIATURE</b> , Border Terrier, Lakeland Terrier .....	M. Leslie (irl)
Irish Soft Coated Wheat Terrier, Norwich Terrier, Kerry Blue Terrier, Terrier Brésilien, Bedlington Terrier, Terrier Reverend Russell, Terrier Jack Russell, Jagd Terrier, Fox Terrier, Skye Terrier, Sealyham Terrier, Norfolk Terrier .....	Mme Bodson
Staffordshire Bull Terrier .....	M. Fiala (République Tchèque)
Staffordshire Américain .....	Mme Lafay
Airedale Terrier, West Highland White Terrier, Cairn Terrier, Scottish Terrier, Toy Terrier, Terrier du Yorkshire et autres races du groupe .....	M. Escoffier

**4<sup>e</sup> GROUPE**

Teckels ( <b>TECKEL NAIN POIL DUR</b> race invitée) .....	M. Delerue (Portugal)
---	-----------------------

**7<sup>e</sup> GROUPE**

<b>SPECIALE EPAGNEUL BRETON, SPECIALE BRAQUE D'ARIEGE</b> Braque d'Auvergne, Braque Français, Braque Hongrois, Epagneul Français .....	M. Janicot
<b>SPECIALE BRAQUE DE WEIMAR POIL COURT ET LONG,</b> Epagneul Picard, Setter Gordon .....	M. Vieuble
<b>POINTER</b> (race invitée), Drahthaar .....	M. Chapiro
<b>SPECIALE SETTER ANGLAIS</b> , Korthal, Braque Allemand, Epagneul Saint Usage, Braque du Bourbonnais, Braque Portugais, Braque de St Germain, Petit Munsterlander, Setter Irlandais, Braque Italien, Spinone et reste du groupe .....	M. Gaggero

**8<sup>e</sup> GROUPE**

Retriever du Labrador, Golden Retriever, Retriever à Poil Bouclé, Retriever à Poil Plat, Retriever de la Nouvelle Ecosse, Retriever de la Baie de Chesapeake .....	M. Musereau
Clumber, Cocker Anglais, Cocker Américain, Field Spaniel, Springer Spaniel, Welsh Springer, Chien d'Eau Romagnol, Kooikerhondje, Sussex Spaniel .....	M. Citerne
Barbet, Chien d'Eau Espagnol, et reste du groupe .....	M. Barenne

**10<sup>e</sup> GROUPE**

<b>SPECIALE IRISH WOLFHOUND, SLOUGH</b> (race invitée), Greyhound, Saluki, Azawakh, Barzoi .....	M. Delerue (Portugal)
Lévrier Afghan, Whippet, Petit Lévrier Italien, Deerhound, et reste du groupe .....	M. Brassat Lapeyriere

**Dimanche 9 avril 2017**

**2<sup>e</sup> GROUPE**

<b>SPECIALE CAMILA (Fila de San Miguel, Cimarron Uruguayen, Dogue des Canaries,</b> <b>Mâtin Espagnol, Fila Brasileiro, Dogue de Majorque, Castro Laboreiro, Broholmer,</b> <b>Estrela, Gado Transmontado, Tosa Inu, Rafeiro de l'Alentejo),</b> Hovawart, Doberman, Rottweiler, Dogue du Tibet, Dogue Argentin, Berger de Bosnie .....	M. Chapiro
Dogue de Bordeaux .....	Mme Desserne
Mastiff .....	M. Karcher
Shar Pei, Saint Bernard, Bulldog Anglais .....	M. Bispo (Portugal)
<b>SPECIALE CANE CORSO</b> .....	M. Bezzecchi (italien), M. Tavola (italien)
<b>SPECIALE BOXER</b> .....	M. Radim Fiala (Rep. Tchèque)
<b>SPECIALE TERRE NEUVE, SPECIALE LANDSEER</b> , Berger d'Anatolie .....	M. Prunier
<b>SPECIALE DOGUE ALLEMAND</b> .....	M. Zalc
Schnauzer Géant Moyen et Nain .....	Mme Bodson
Pinscher Moyen Nain .....	M. Barenne
<b>SPECIALE BOUVIERS SUISSES (Appenzell, Entlebuch,</b> <b>Bouvier Bernois, Grand Bouvier Suisse)</b> .....	Mme Maupas Mery
Affenpinscher, Sarplaninac, Bull Mastiff, Léonberg, Montagne des Pyrénées, Mâtin Napolitain, Aidi, Reste du Groupe .....	Mme Lafay

**5<sup>e</sup> GROUPE**

<b>SPECIALE EURASIE</b> , Akita Américain, Chien Finnois de Laponie, Shiba Inu .....	M. Griol
<b>SPECIALE SPITZ ALLEMAND ET ITALIEN</b> .....	Mme Bodson
Akita Inu .....	M. Escoffier
Spitz Japonais, Samoyède, Malamute, Husky, Chow Chow, Podenco, Chien de Canaan, Chien Nu du Mexique, Spitz des Visigoths, Basenji, Reste du Groupe .....	M. Mannato

**6<sup>e</sup> GROUPE**

Basset Fauve de Bretagne .....	M. Barenne
<b>SPECIALE BEAGLE HARRIER, BEAGLE, HARRIER</b> .....	M. Menut
Dalmatien .....	M. Karcher
Anglo Français de Petite Venerie, <b>RHODESIAN RIDGEBACK</b> (race invitée) .....	Mme Desserne
Saint Hubert, Grand Gascon Saintongeois, Petit Bleu de Gascogne .....	M. Delerue (Portugal)
<b>SPECIALE BASSET HOUND</b> .....	M. Delerue (Portugal)
Petit Basset Griffon Vendéen, Basset Artésien Normand, Basset des Alpes, Porcelaine, Griffon Nivernais, Basset Bleu de Gascogne, Ariégeois et reste du groupe .....	M. Barenne

**9<sup>e</sup> GROUPE**

Cavalier King Charles et King, Boston Terrier, Epagneul Japonais .....	M. Karcher
Chihuahua, Coton de Tuléar .....	M. Escoffier
Chien Chinois à Crête, Bichons .....	Mme Larive
Caniche, Carlin .....	M. Barenne
<b>SPECIALE EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL</b> .....	M. Bezzecchi (i)
Griffon Belge, Bruxellois, Petit Brabançon .....	Mme Desserne
Pékinois .....	Mme Bodson
<b>SPECIALE LHASSA APSO, SPECIALE TERRIER DU TIBET</b> .....	Mme Taulos (Finlande)
<b>SPECIALE SHIH TZU</b> .....	Mme Bottussi
<b>SPECIALE EPAGNEUL TIBETAIN</b> .....	M. Dewaele
<b>SPECIALE BOULEDOGUE FRANÇAIS</b> .....	Mme Larive/Mme Lafay
Russkij Toy, Petit Chien Lion, reste du groupe .....	M. Chapiro

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : LE 13 MARS 2017**

**LES HALLS SONT CHAUFFÉS**

**Races invitées :**  
**Sloughi, Rhodesian Ridgeback, Chien Loup Tchécoslovaque,**  
**Pointer, Teckel nain poil dur**  
**Engagements gratuits**



**Renseignements, inscriptions et règlement à la  
Association Canine Territoriale de la Haute-Vienne**  
**51, rue Jules-Noriac - BP 123**  
**87004 LIMOGES Cedex**  
**Tél. 05 55 79 17 05 - [schv2@wanadoo.fr](mailto:schv2@wanadoo.fr)**  
**Présidence : 05 55 38 16 70 - 06 73 87 53 74**  
**Secrétariat : 06 48 82 63 80 - 06 82 18 43 60 - 06 64 29 14 69**

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

## L'EXPOSITION SE TIENDRA À LIMOGES LES 8 ET 9 AVRIL 2017

**HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il faut être présent au moins 12h avant l'horaire, et dans tous les cas au plus tard à 11h30.

**LOGEMENT** – Les chiens seront logés dans des cages qu'ils ne pourront quitter que pour se rendre dans le ring pour se faire juger. Toute infraction à cette disposition peut entraîner l'exclusion du chien et la suppression de ses récompenses. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes)

**SORTIE DES CHIENS** – Sortie libre après les jugements.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

- Seront refusés :
- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
  - les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
  - toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

### CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour le calcul des âges sont les dates anniversaires et le jour du jugement

#### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

**PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

#### AUTRES CLASSES

**MEUTES** – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

**CHIENS COURANTS** : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**TERRIERS-TECKELS** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**LOT D'AFFIXE** – (Engagement sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEURS** – (Engagement sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. **PAIRE** – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. **CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de la Haute Vienne et restera acquis à la Société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** : La clôture est fixée au 13 mars 2017. Tout engagement parvenant après la date de clôture sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

#### REFUS OU EXCLUSIONS :

1<sup>er</sup> des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>e</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**C.A.C.I.B.** : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel. La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
  - s'il a déjà le titre de Champion International
- Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concurrent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

#### CONFIRMATIONS

**ATTENTION** : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne pourront participer à cette exposition.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf** :

1 <sup>er</sup> Gr.	- Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres .....	15 mois
2 <sup>e</sup> Gr.	- Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Montagne Portugais, Rafeiro de Aentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois .....	15 mois
5 <sup>e</sup> Gr.	- Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Snyøghede, Akita Inu, Esquimaux du Groenland .....	15 mois
6 <sup>e</sup> Gr.	- Rhodesian Ridgeback .....	15 mois
8 <sup>e</sup> Gr.	- Retrieviers .....	15 mois
9 <sup>e</sup> Gr.	- Épagneuls Pékinois et Japonais .....	10 mois
10 <sup>e</sup> Gr.	- Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski .....	15 mois

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

#### TRÈS IMPORTANT

##### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, à l'exception des chiens nés en France avant le 28/08/08.

**OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

**ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA HAUTE-VIENNE****B. P. 123 - 87004 LIMOGES Cédex - Tél. 05 55 79 17 05**

Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'Utilité Publique - Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture

**CADRE RÉSERVÉ à la SOCIÉTÉ****DEMANDE D'ENGAGEMENT** - Ecrivez très lisiblement - Photocopies acceptées

N° tatouage ou transpondeur : \_\_\_\_\_ N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

**Précisions indispensables pour les races suivantes**

<b>Variété</b> : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	<b>Taille</b> : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	<b>Couleurs</b> : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	<b>Poil (nature ou longueur)</b> : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	<b>Poids</b> : Pékinois, Épagneul Japonais, Épagneul nain Continental
---	---	---	---	---

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**ATTESTATION**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire : \_\_\_\_\_

**SI VOUS VENEZ DE L'ÉTRANGER, OU POSSÉDEZ UN CHIEN DE LA 2<sup>e</sup> CATÉGORIE JOIGNEZ IMPÉRATIVEMENT LA PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT ANTIRABIQUE DU OU DES CHIENS ENGAGÉS.**

**JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE À VOTRE ENVOI**  
**PESEZ VOTRE COURRIER ET AFFRANCHISSEZ CORRECTEMENT.**

Engagement sur internet : <http://www.cedia.fr>Engagement en ligne - **Paiement sécurisé***L'Association Canine demande 1 € supplémentaire par transaction pour frais administratifs***VOIR TARIFS 1<sup>re</sup> PAGE**

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé <small>(Voir au verso)</small>	SOMMES
---	--------

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Intermédiaire (15 à 24 mois) .....  |  |
| <input type="checkbox"/> Ouverte (à partir de 15 mois) ..... |  |
| <input type="checkbox"/> Travail (voir au verso) .....       |  |
| <input type="checkbox"/> Champions (voir au verso) .....     |  |
| <input type="checkbox"/> Jeunes (9 à 18 mois) .....          |  |
| <input type="checkbox"/> Puppies (6 à 9 mois) .....          |  |
| <input type="checkbox"/> Babies (4 à 6 mois) .....           |  |
| <input type="checkbox"/> Vétérans (+ de 8 ans) .....         |  |
| <input type="checkbox"/> Meutes .....                        |  |
| <input type="checkbox"/> Paire, Couple .....                 |  |
| <input type="checkbox"/> Chien ne concourant pas .....       |  |

**TOTAL :** ..... €Réduction aux membres de l'ACTHV en 2015-16-17 ..... (-25 %) 

RESTE A VERSER .....

 Confirmation seule  
Uniquement le vendredi 7 avril de 15 h à 17 h 30

Carte accompagnateur \_\_\_\_\_ x 3 €

**TOTAL (Chèque global)** ..... €Chèque  CCP  Mandat 

Adhésion à l'ACTHV 2017 ..... 16 €

*(demandez un bulletin d'adhésion, règlement par CHÈQUE SÉPARÉ)*

Aucun engagement ne sera remboursé

**Volet dont le texte sera inséré dans le catalogue.**

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou transpondeur : \_\_\_\_\_

N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

Taille : \_\_\_\_\_ Couleur : \_\_\_\_\_ Poil : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

CONFIRMATION (pour les chiens engagés) 

Classe d'engagement : Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>
Ne Concourant pas <input type="checkbox"/>	Meute <input type="checkbox"/>	Couple <input type="checkbox"/>	Paire <input type="checkbox"/>	Lots d'affixe et de reproducteur : Inscription au secrétariat le jour de l'Exposition			

**TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT SERA REFUSÉ.****CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 13 MARS 2017****Réservé à la Société**

N° d'arrivée : \_\_\_\_\_



**RENSEIGNEMENTS À FOURNIR**  
pour les classes Travail et Champion, les titres doivent avoir été homologués avant le 13 mars 2017

**CLASSE TRAVAIL (la récompense doit avoir été obtenue avant le 13 Mars 2017)**

**Chiens de Défense** : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux** : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> degré

**Chiens Courants** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

**Spaniels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

**Retrievers** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

**Barbets** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie).

**Terriers** : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**Teckels** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> prix.

**Chien d'Elan Norvégien** : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière** :

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

**Chiens Nordiques de Traîneau** : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévriers** : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

**CLASSE CHAMPION**

**(Les titres de Champion doivent avoir été homologués avant le 13 Mars 2017)**

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté ou de Champion International (joindre une copie des justificatifs)  
*Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS*

Réponse :

Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition dans l'enveloppe timbrée que vous aurez jointe.

**Aucun engagement ne sera remboursé.**

SHOW PERFORMANCE



# RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

**Vous élevez des champions, nous les sublimes.**

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

**ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE**

est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise grâce à des résultats visibles : un pelage sain et éclatant de beauté.



© ROYAL CANIN® France, SAS 2016. Tous droits réservés. RCS Nîmes 301 824 883, 30 070 AMARILLES, au capital de 917 784 €.